VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE

La Propriété de la Louisiana Pure Milk Co., Ltd., Canal Harrisony et Texas Pacific R.R. Crossings.

MARDI, le 12 décembre 1911 à 11 heures A. M.

Comme suit: 139 vaches, 35 veaux, 5 taureaux, 4 bons chevaux, 3 bons mulets, 3 wagons à fourrage, 1 wagon à lait, 2 chariots en 4 banc, 1 Buggy, 1 jeu de harnais à deux, 2 jeux de harnais simples, 1 jeu de harnais pour buggy, 1 lot de couvre 2 selles pour couture, 15 bidons de dix gallons, 4 bidons de 5 gallons, 1 Aerator, 1 balance, 10 bidons à lait, 200 balquets à traire, 3 brouettes en fer, 15 douzaines de liens pour vaches, 1 pompe de balloon, 1 pompe portative, 1 machine à gaz, 8 haches à fourrage, 100 pieds de tuyaux en gal., 1 glacière et toutes qui appartient à une laiterie. Conditions de la vente—Sommes de $100.00 et au dessous comptant; toutes sommes au dessus de $100.00 en un crédit de 4 mois avec bonne sécurité approuvée. Sans limite ou réserve. Prenez le ferry de l'avenue Louisiana pour la vente à Harvey. Ligne E. S. COBB, Encanteur, Bureau 913 rue Gravier. (Phone Main 2577).

3 dec—3 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE Mre PETER McGOVERN.

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D. No 98,509.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98,509, dans l'affaire intitulée Succession de Mre Peter McGovern, ledit ordre daté et signé du 20 novembre 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI le 14 décembre 1911, la propriété décrite dans l'inventaire, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, privilèges et vicinités et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième Annonciation, Chippewa et Washington, et faisant désigné par le numéro 14 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, soumis en date du 16 avril 1910 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Ceneas, ancien notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de façade à la rue Quatrième, sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations là dessus étant No 716 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou deux ans à l'option de l'acquéreur le tout avec intérêt à 8 pour cent de la date, avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et privilège de vendeur, et autres clauses ordinaires. Acte de vente passé devant Edward B. Ellis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Encanteur 910 rue Gravier.

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 24

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2525 RUE BIENVILLE,

ENTRE ROCHEBLAVE ET DORGENOIS.

Mme Magdelina Dietrich vs Mme Margaret Gry et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A. No 97,253.

IL sera vendu à l'enchère publique MARDI le 12 décembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 octobre 1911 et signé 31 novembre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situés dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros six et sept dans le carré No 329 borné par les rues Bienville, Rochebleve, Dorgenois et Conti, commençant à cent cinquante deux pieds neuf pouces du rue des rues Bienville et Rochebleve et mesurant ensemble cinquante quatre pieds (54) quatre (4) pouces de façade rue Bienville sur cent cinquante (150) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un certificat d'arpentage fait par H. L. Zander, ingénieur et voyer, daté du 23 décembre 1904, annexé à un acte passé devant C. C. Friedrichs, notaire, le 27 mars 1905, lesdits terrains numérotés six et sept (6 et 7) composés de parties des premiers et terrains six et sept comme il appert sur ledit plan.

Un certain mercean ou parcelle de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, et tout ce qui y appartient, et tout ce qui y trouve et fait partie de la propriété situé dans le même district et carré comme la propriété ci dessus décrite, étant les arrières portions des premiers terrains vingt et vingt-et-un dans ledit carré aboutissant aux terrains six et sept ci décrits et s'étendant à la ligne inférieure desdits terrains six et sept et s'étendant à la ligne de division des terrains premier, sept et huit, ladite portion de terre mesurant à partir d'un point sur la ligne actuelle du terrain numéro six le plus proche de la rue Rochebleve et s'étendant vers la rue Dorgenois cinquante-sept (57) pieds dix (10) pouces et une ligne (1) jusqu'à un point sur la ligne divisant les premiers terrains sept et huit par une profondeur de trente-cinq (35) pieds cinq (5) pouces entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant ainsi indiquée sur ledit plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprenant le tout cottage simple No 2525 rue Bienville, à distance sous un enclos en fer contenant six chambres très bien tapissées, s'ouvrant sur un vaste corridor avec gaz et installations à gaz ayant trois chambres, deux offices, chambre à bain et office ouvrant sur le corridor et une galerie. La maison est construite de façon à donner accès à chacune des chambres du corridor sans gêner, cours de façade et de côté, aussi des allées pavées, trois citernes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication entre les mains de l'encanteur. L'acte de vente passé devant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.

F. B. Thomas et W. H. Pascoe, avocats pour la défenderesse.

10 nov—10 12 19 26—déc 3 10 12

KING EDWARD HOTEL

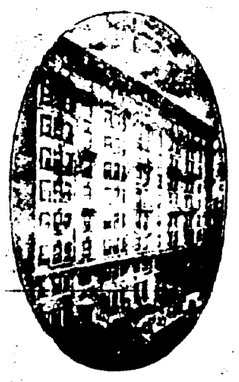

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le veritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecrivez pour demander Livret.
PRIX SPECIAUX POUR L'ÉTÉ.
KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN C. HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CETTE BATISSE DOUBLE EN BRIQUES A UN ETAGE,

Nos 731 et 733 RUE ST-PHILIPPE,

Entre les rues Royale et Bourbon, louée à de bons locataires à $30.00 par mois. Entourée par des lignes de char et à approximité du Marché Français. Ecoles Publiques et Privées, etc.

A l'Encan, JEUDI, le 28 Décembre 1911, à Midi,

Pour effectuer un partage entre les héritiers de la défunte Mme MARIE A. BINI, Veuve de FILIPPO LIUZZA.

No 97,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, JEUDI, le 28 décembre 1911 à midi, en vertu de et conformément un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 17 novembre 1911 et signé en Cour ouverte le 24 novembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée; la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Royale, Bourbon et Ursulines mesurant trente pieds de face à la rue St. Philippe sur quatre-vingt dix pieds plus ou moins, borné sur un côté par la propriété de Antoine Ducles, ou assignés, étant la même propriété acquise par Filippo Luizza et son épouse Marie Antoinette Bini, son épouse, par acte de vente passé devant Philip J. Paterno notaire, le 4 avril 1903, enregistré en le Bureau des transferts, livre 175, folio 311.

Conditions—Un tiers ou plus comptant du prix d'achat, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par billets de l'acquéreur et garantie par hypothèque et lien de vendeur et par le pacte de non aliénando, intérêt au taux de huit pour cent par an de date jusqu'à paiement, la police d'assurance devant être issue portant la clause que la perte s'il y a doit être payée au porteur des billets hypothécaires. L'acquéreur devant payer pour tout certificat et les taxes d'Etat de 1911 et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, passé devant U. Marmont, Jr., notaire, et payer en à compte de 10 0/0 (ne portant pas d'intérêt) chez

LOUIS C. SPEAR, Encanteur.
347 rue Carondelet.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN

J. L Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 98,655—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Succession de Christina A. Hutton, Veuve de James H. Breen.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Succession de Christina A. Hutton, veuve de James H. Breen, Dossier No 98,655, ledit ordre daté et signé du 27 novembre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, l'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI le 14 janvier 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations et bâtisses y étant, borné par les rues Lafayette, Poydras, Johnson et Galvez, mesurant trente deux pieds sept pouces et cinq lignes (32 7 5) de face à la rue Lafayette sur soixante huit pieds un pouce et deux lignes (68 1 2) en profondeur et façade à la rue Galvez et soixante neuf pieds onze pouces et cinq lignes (69 7 5) de séparant du lot No 7. Les améliorations consistant d'un cottage à un bon contenant environ quatre chambres et portant le numéro municipal 2133 rue Lafayette coin Galvez une bonne location pour buvette et épicerie.

3. Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes y appartenant maintenant 14 et 24 dans et No 513 vieux numéro 14 borné par les rues Galvez, Johnson, Gravier et Commune. Le lot 10 mesurant 14 mesurant trente pieds onze pouces (30 11) de face à la rue Galvez sur une profondeur de trente pouces et cinq lignes (32 3) de profondeur entre lignes parallèles et le lot No 20 (maintenant 26) mesurant trente-pieds onze pouces de face à la rue Johnson, sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes (132 3 5) de profondeur entre lignes parallèles après un arpentage daté du 2 décembre 1911 par Walter J. Seghers, voyer. Les améliorations sur le lot 14, consistent d'un cottage double avant quatre chambres de chaque côté et portant les Nos municipaux 432-34 rue Sud Galvez. Les améliorations sur le lot No 26 consistant d'un cottage simple ayant quatre chambres portant le numéro municipal 435 rue Sud Johnson.

4. Un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville désigné par le numéro sept dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Johnson et Galvez mesurant trente deux pieds sept pouces et trois lignes (32 7 3) de face à la rue Lafayette sur trente deux pieds neuf pouces et cinq lignes (32 9 5) dans le fond sur une profondeur de soixante-neuf pieds onze pouces et cinq lignes (69 11 5) sur la ligne du lot No 8 et soixante-et-onze pieds dix pouces (71 10) sur la ligne du lot No 6.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois contenant quatre chambres de chaque côté portant les numéros municipaux 2127 29 avenue Lafayette.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912, frais de tous certificats et les frais des actes de vente par devant Edward Richter notaire. L'acquéreur devant déposer dix pour cent une portant pas intérêt et pénalité du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

Eugene McGivney, avocat pour l'exécuteur.

10 dec—10 17 24 31—jan 7 11

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain de Choix pour Bâtir sur l'avenue Louisiana entre les rues Magnolia et Sud Robertson, borné par la rue Delachaise.

Succession de Frank O'Rourke

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B. No 97,989.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau sur la rue Perdido, JEUDI, le 4 janvier 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 21 novembre 1911, signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Magnolia, Sud Robertson et Delachaise, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 630, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, déposé en l'étude de N. E. Trist, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Francis O'Rourke de Chas T. Fletcher, le 29 octobre 1904, par acte passé devant James Simeon, notaire, enregistré dans le livre des transferts 202 folio 118.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, ledit crédit devant être représenté par un billet de l'acquéreur, avec huit pour cent d'intérêt par an garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges avec toutes les clauses usuel es de sécurité. L'acquéreur devant déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et les frais de tous certificats nécessaires pour le transfert des titres, lequel sera par notes passé devant A. J. Peters, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur de Propriétés Foncières, 808 rue Perdido.

Louis Henry Barns, avocat pour l'administratrice.

3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

I. B. Rennyson.

VENTE JUDICIAIRE

Un et de propriété de choix du Sixième District, absolument sans limite ou réserve A l'encan JEUDI le 14 décembre 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. Conformément à un ordre à moi addressé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, daté du 2 octobre 1911, dans l'affaire de Mme Emile Munchow vs son époux, No 97,947 Cour Civile de District, Division A, je procederai de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 14 décembre 1911, à midi.

1. Un magnifique cottage élevé de terre avec soubassement, 800 avenue Louisiana, encoignure de la rue Annonciation, l'ilet des rues Laurel et Dela haise, comprenant 6 chambres, vestibule, chambre à bain ayant connexion d'eau et d'égout, office dans le soubassement eave gaz et lumière à estrique sur un grand terrain mesurant 32 pieds 3 pouces 1 lignes de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 128 pieds entre lignes parallèles.

2. Un joli cottage double, 416 18 rue Neuvième, entre les rues St. Thomas et Tchoupitoulas, l'ilet de la rue Harmony, comprenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette avant gale à sur le devant, grand terrain 33 pieds, 6 pouces de face sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un joli cottage simple ayant un grand passage pour voiture, 430 rue Neuvième, entre les rues St. Thomas et Tchoupitoulas, l'ilet de la rue Harmony, comprenant 4 chambres, sur un terrain 24 pieds 6 pouces de face sur 115 pieds entre lignes parallèles.

4. Une maison triplex, 822-24 23 rue Toledano, entre Laurel et Annonciation, ilet de l'avenue Louisiana, chaque maison ayant 4 chambres sur deux grands terrains de 60 pieds de face par 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5. Un splendide terrain pour bâtir, avenue Louisiana, à côté du coin de la rue Annonciation, ilet Chippewa et Delachaise, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en paiements égaux en un et deux ans de la date de l'acte de vente sur billets de l'acquéreur avec tout à les clauses de sécurité, portant intérêt de 7 0/0 par an. Les taxes de 1911 devant être payées par les propriétaires. Les actes de vente par devant Edward B. Ellis, notaire, aux frais des acquéreurs et 10 0/0 de dépôt au moment de la vente chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

Ansley, Graham & Ansley, avocats pour le défendeur.

12 nov—13 19 26—déc 3 10 14

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CHARLES H. CROWLEY

No 96,603—Cour Civile de District—Division B.

Lot de valeur d'Actions Diverses hypothécaires, Billets hypothécaires, 1 Bon hypothécaire 1 Ordre de la Cosmopolitan Ice Co. de la Nouvelle-Orléans pour $500.00 comprenant

100 Actions Francoville Realty Co. Valeur au pair $100.00
3 Actions N. O. Live Stock Exchange Ltd. Valeur au pair $100.00
17 Actions Union Stock Yards Co. Ltd. Valeur au pair $100.00
15 Actions Live Stock Transfer Co. Ltd. Valeur au pair $50.00
15 Actions Union Marine Works. Valeur au pair $100.00.
5 Actions Cosmopolitan Ice Co. Valeur au pair $100.00.
1,000 Actions de la Yuko Mining Co.

A vendre, MARDI 19 décembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, il sera vendu à la date et endroit ci dessus mentionnés en vertu d'un ordre signé le 11 novembre 1911, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, les effets ci après énumérés, à savoir:

1. Premier hypothécaire Good Bond de la Cosmopolitan Ice Co. de la Nouvelle-Orléans daté du 2 janvier 1909 pour $500.00 portant le No 1 de ler janvier 1909, portant 6 pour cent de la date l'intérêt payable le 1er juillet et le 1er janvier, à la Commercial-Germania Trust and Saving Bank, administrateur.

2. Un certificat d'action de la Yekol Mining Co de l'Arizona, au nom de C. H. Crowley daté du 4 décembre 1909, No 1056, pour 1000 actions valeur au pair de $100.

3. Certificat No 2 pour 5 actions du fond capital de la Cosmopolitan Ice Co., valeur au pair de $50.

4. Certificat Nos 17 à 47, 15 actions du fond capital de la Union Marine Works, valeur au pair de $100.

5. Certificat No 11, pour 15 actions du fonds capital de la Live Stock Transfer Co. valeur au pair de $50.00.

6. Certificats Nos 15, 40 à 47, 75, 89 54, pour 17 actions du fonds capital de la Union Stock Yard Co. Ltd, valeur au pair de $100.00.

7. Certificat No 2 pour 3 actions du fonds capital de la N. O. Live Stock Exchange Ltd valeur au pair de $100.00.

8. Certificats Nos 53 et 54, pour 100 actions de la Friscoville Realty Co., valeur au pair de $100.00.

9. Deux billets à recevoir, datés Nouvelle Orléans le 9 avril 1908 de Peter Barbazon pour $300.00 chacun, payable quatre et cinq ans après date respectivement, portant 5 pour cent d'intérêt de la date, identifiés avec acte d'hypothèque exécuté pardevant Bernard J. Daly, notaire, le 9 avril 1908.

10. Trois billets à recevoir, tirés par Judiah E. et James M. Johnson Jr. datés St. Louis Mo. le 6 juin 1910 portant cinq pour cent de la maturité jusqu'au paiement identifié par acte pardevant Victor Hortleder, notaire de St. Louis Mo. de la date du 6 juin 1910 fait, payable à St. Louis Union Trust Co. dûs comment. Un billet dû le ler janvier 1913 $300.00. Un billet dû le ler janvier 1914 $300.00. Un billet dû le ler janvier 1914 pour $4,000.00.

11. Billet de Mme M. M. Montgomery daté du 26 avril 1901, payable 12 mois après date pour $1,000.00 mentionné avec acte par W. D. Cameron comme de cujus Meridian Miss. $1235.00 payé sur billet identifié comme.

12. Billet de Sidne Cook daté paroisse St. Bernard Louisiane 8 mars 1906 payable un an après date pour $400.00 avec intérêt à 8 pour cent de la date identifié avec acte par H. Sarpy, daté ce 8 mars 1906.

13. Billet de Peter Barbazon endossé par Peter Barbazon daté du 6 avril 1908 pour $50.00 avec intérêt à 6 pour cent de la date payable six mois après date.

14. Billet de H. S. Crozier à ordre de et endossé par C. H. Crowley pour $125.00 daté du 15 juin 1909 payable soixante jours après date avec intérêt à 8 pour cent de la date.

15. Billet de Mlle Mary Ann Pike à ordre et endossé par Charles H. Crowley daté du 12 octobre 1908 pour $300.00 payable 6 mois après date portant intérêt à 6 pour cent de la maturité jusqu'au paiement intérêt payable jusqu'au 12 avril 1909.

16. Billet de Louis Brickett, à ordre de Charles H. Crowley, daté Nouvelle Orléans 20 novembre 1902 pour $500.00 payable sur demande avec intérêt au taux de 8 pour cent de la date.

17. Lot de billets portant les noms de E. Dreyfous, M. V. Richard, daté le 2 mars 1903 payable 30 jours après date pour $155.00 par lesquels il y a un crédit de $100.00.

Billet de Polite Borries daté du 7 janvier 1905, payable sur demande à ordre de C. H. Crowley pour $162.00. Billet de J. M. Clarke, daté du 28 septembre 1899 payable sur demande à ordre de C. H. Crowley, pour $30.00. billet de C. L. Guichard, daté du 11 février 1900, payable sur demande à ordre de C. H. Crowley pour $150.00; billet de J. E. Gainer et J. E. Love date du 29 octobre 1834 payable sur demande à l'ordre de C. H. Crowley pour $400.00. billet de Robert Hancock, daté du 30 janvier 1901, payable sur demande à ordre de C. H. Crowley pour $30.00. billet de C. L. Guichard, daté du 8 $274.35; billet de Emile de St. Germain, daté 6 septembre 1894, payable six mois après, date à l'ordre de C. H. Crowley pour $50.00.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

Olivier S. Livaudais, avocat.
7 déc—7 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles H. Crowley

No 96,603—Cour Civile de District—Division B.

Un lot de Diamants de valeur, Bijouterie et Meubles; aussi 6 Mulets et 2 Chevaux.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Leonard L. Stern encanteur, il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 20 decembre 1911 à 11 heures a. m. à la Bourse d'Encan de Stern Co Nos 629-31 rue Commune en vertu d'un ordre signé du 11 novembre 1911, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les effets ci après décrites à savoir

Un lot de meubles consistant de chaises tables pupitre lingerie etc. Un lot de diamants et bijouterie consistant de boucle d'oreilles broches bagues boutons de manches boutons de chemises, bracelets, chaînes de montre etc., aussi: 2 chevaux et 6 mulets.

Conditions—Comptant

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

Olivier S. Livaudais, avocat.
7 déc—7 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Carsten Warnken et als vs les Mineurs George et Maximillian Warken.

No 98,444—Cour Civile de District—Division C.

Cottage Double

613-615 rue Belleville. (5me District.

Carré de terre dans la ville de St-Tammany, paroisse St-Tammany.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, MARDI, le 12 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 31 octobre 1911, et le jugement signé en Cour ouverte le 7 novembre 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la paroisse de St. Tammany et désigné comme lot No 75 de la ville de St. Tammany, et subdivisé en lots Nos un à vingt-quatre inclusivement dudit ilet.

Conditions—Comptant; l'acte de vente par devant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat.
8 nov—8 12 19 26—déc 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles Boster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 98,581—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. P. Cerdill, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

7 déc—7 11 16

Succession de James Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 98,844—Division D.—Attendu que la Commercial-Germania Trust & Savings Bank a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Dillon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Merrick, Lewis, Gessler & Schwarz, avocats.

2 déc—2 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dorothea Jace et Joséphine Baptiste vs Abraham Jace.

No 90,878—Cour Civile de District, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Au Plus Haut Enchérisseur, Quatre terrains de Valeur

Rue Spruce, encoignure Fern, borné par les rues Burdette et Panola, chacun 30x120 pieds pavés, deux lots de l'avenue Carrollton.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI le 4 janvier 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement signé le 14 janvier 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 280, borné par les rues Spruce, Fern, Panola et Burdette lesdits lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Spruce sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot lettre A formant l'encoignure des rues Spruce et Fern.

Conditions—Comptant, les actes de vente passé devant Paul Lachenschlager, notaire, aux frais des acquéreurs, dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

B. R. Forman, avocat.
3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Mary J. Comly, épouse de Edwin Mahony, et als vs les Mineures Florence Garland, Sadie Garland, Rosabelle Garland et Margaret Garland.

No 98,510—Cour Civile de District—Division A.

COTTAGE DOUBLE,

221-223 rue Eliza (Alger).

Cinq Terrains sur l'avenue Brooklyn, encoignure Lawrence.

Deux Terrains rue Lawrence, entre l'avenue Brooklyn et Monroe.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 19 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 8 novembre 1911, et le jugement signé en cour ouverte le 14 novembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

1. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet irrégulier No 32 borné par les rues Elza, Bonny, Eveline, Market (maintenant avenue Opelousas) et la rue Powder, désignés par les Nos 19 et 20 du dit ilet sur un plan de la ville d'Alger, dressé par A. D'Hémécourt, voyer daté du 18 mars 1842, et le 10 septembre 1846, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit:

Le lot No 19 mesurant trente pieds de face à la rue Elza, cent dix pieds en profondeur sur la ligne de division du lot No 18, quatre-vingt dix-neuf pieds pieds, cinq pouces et dix lignes sur l'autre ligne de côté, de là sur une ligne oblique du fond de dix-neuf pieds, cinq pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Bonny, le lot No 20 mesurant trente pieds de face à la rue Elza, quatre-vingt-dix neuf pieds, cinq pouces et dix lignes en profondeur sur la ligne de division du lot No 19, quatre-vingt dix pieds et trois lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et trente cinq pieds, sept pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du fond, tout en mesure française. Les améliorations consistent d'un cottage double contenant de chaque côté galerie, quatre chambres et cuisine et est connu par les Nos municipaux 221-223 rue Elza.

2. Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située en partie dans la paroisse d'Orléans et partie dans la paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Madison, Bringier, Monroe et Lawrence, désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre cinq vingt trois et vingt-quatre dudit ilet. Les lots numérotés un à cinq, inclusivement, mesurant chacun trente-et-un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Madison (maintenant avenue Brockly) sur une profondeur de cent vingt-huit pieds. Le lot No un formant l'encoignure de la rue Madison (maintenant avenue Brockly) et la rue Lawrence. Les lots Nos vingt trois et vingt quatre mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Lawrence sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, le tout conformément à un plan ci-dessus mentionné.

Conditions—Comptant. Les actes de vente par devant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat.
16 nov—16 19 26—déc 3 10 17 19

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE BUREAU COMPTES COURANTS

Vente de Rencontre.

Contra Account Sale

No 97,756—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—LUNDI, le 18 décembre 1911, à 10 30 heures a. m. aux deux premier étage de la vaste bâtisse de la Banque de Bienvenu, coin des rues Decatur et Iberville, sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté du 24 novembre 1911 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la seconde Cour Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir:

Un lot de Meubles de Bureau, un lot de Comptes Courants et tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

7 dec—7 10 17 1—

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

2033 rue Fern

Entre les rues Panola et Spruce.

Succession de Mme Pauline C. Smith, épouse de James L. Brooks.

No 98,270—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—MARDI, le 19 décembre 1911, à 11 heures a. m. à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont situées dans le Septième District de cette ville, désigné comme terrain 14 dans le carré No 109, ayant un numéro 2240 borné par les rues Fern (anciennement Cypress et Burdette et s'étendant mesure 30 pieds de façade rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est contigu au lot 13 qui forme le coin des rues Fern et Panola, les améliorations sont désignées par le No 2033 rue Fern, et comprend un cottage en bois couvert en ardoises ayant 5 chambres bain, etc.

2. Un lot de meubles de ménage.

Conditions—Pour les meubles, comptant. Pour la propriété immobilière 1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à crédit de un an, à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre